

La lettre de la FNMR

fnmr.org

Avis de tempête



Le mot du Président

On a pu lire récemment que la médecine française n'était pas en voie de judiciarisation. L'affaire d'Epinal, par sa gravité exceptionnelle, vient rappeler que personne n'est à l'abri et qu'une certaine transparence est nécessaire dans la gestion des fautes, techniques ou médicales.

Les leçons tirées permettent aussi de faire évoluer les pratiques et la jurisprudence. Il n'est pas inutile de rappeler un arrêt récent qui confirme que les radiologues sont tenus d'assurer le suivi de leur diagnostic tant auprès des patients que de leurs correspondants pour s'assurer que les résultats sont bien compris et pris en compte.

Les exigences sociétales sont en hausse constante et se manifestent par une traduction légale de plus en plus contraignante, parfois au delà du réalisme pratique. On édicte et on décrète, sans concertation au nom du principe de précaution notamment. Les multiples et coûteuses agences donnent leurs

avis et sont parfois prises en flagrant délit d'incompétence. On change leur nom et on recommence...

Dans le même temps, les interlocuteurs changent, les responsables ne sont plus responsables et les cabinets ministériels valsent, selon l'expression consacrée. Ceux qui restent n'assurent pas le suivi de leurs engagements que leurs administrations se chargent de saboter : les mesures promises traînent jusqu'à l'oubli. On sait aussi que certains décrets d'application ne voient jamais le jour et que les textes sont ainsi morts-nés, ce qui est parfois préférable.

La crise, qu'il n'est pas question de sous-estimer, justifie aussi des « mesures d'économies » tous azimuts, mais qui restent très ciblées dans une inégalité très peu démocratique contrairement aux annonces destinées à la galerie et relayés avec complaisance par les médias. Le résultat est la dévalorisation constante de la valeur des actes médicaux, radiologiques ou non, avec une déconnexion progressive et accélérée entre coûts et facturation.

Dans le même temps, le patient continue d'exiger la meilleure qualité de médecine, à sa porte, et un rendement exceptionnel de ses cotisations.

Il a raison, bien sûr, mais il est temps de lui dire la vérité sur la médecine à la française qui est fortement menacée.

Les contributions itératives des médecins radiologues sont allés au-delà du nécessaire et constituent une menace pour la qualité des soins par la fermeture de certains cabinets, l'arrêt des investissements et la création de déserts par désaffectation pour le secteur libéral dans un contexte de sous-effectifs. L'industrialisation prônée par certains est en pleine contradiction avec l'exercice médical et l'exercice de la responsabilité qui ne peuvent se ramener à des éléments purement comptables.

La responsabilité des politiques, de tous les bords, est pleine et entière.

Dr Jacques NINEY
Président de la FNMR

■ Les professionnels de santé inquiets pour leur avenir	02
■ Comment demander une dérogation aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées ?	08
■ Hommages	10
■ Vie fédérale	10
■ Dernière ligne droite pour le DPC.....	11
■ Petites annonces	12

■ Annonceurs :	
BRACCO	09
PMFR	11

Le sommaire du mois

Les professionnels de santé inquiets pour leur avenir ¹



Les Français ont confiance dans leur système de santé, et ses professionnels, même si des inquiétudes se font jour notamment en ce qui concerne les conditions d'accès aux soins. Mais qu'en est-il des professionnels eux-mêmes ? C'est l'objet d'une étude menée par l'observatoire des professionnels de santé ² qui a interrogé, par l'intermédiaire de TNS Sofres, un panel de professionnels de santé sur l'exercice de leur métier et son évolution.



Les réponses montrent que les principales inquiétudes sont d'ordre financier mais d'autres sujets peuvent aussi susciter des interrogations : le développement d'internet, l'automédication, la distribution low cost, la sécurité, etc. Ces nuages sur leur horizon conduiraient un quart des professionnels à ne pas reprendre le même métier si c'était à refaire et un tiers à ne pas le recommander à des jeunes.

- La baisse du chiffre d'affaires et des revenus (65%)
- La baisse du nombre de médecins (40%)
- L'augmentation des charges (20%)
- Le contexte professionnel (concurrence,...) (8%)
- La dévalorisation de la profession / la surcharge de travail (3%)

Il est à noter, qu'après les questions financières, l'évolution de la démographie professionnelle est le deuxième motif d'inquiétude, amplifié par la faible propension à l'installation en secteur libéral.

Méthodologie

Interviews réalisés, en juillet 2012, par TNS Sofres auprès de 480 professionnels de santé : généralistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, vétérinaires, radiologues et biologistes.

Les professionnels attribuent une note relativement modérée pour apprécier la situation de leur profession avec une moyenne de 5,4 sur 10. Les infirmiers ont l'appréciation la plus positive. Ils sont suivis par les kinésithérapeutes, les vétérinaires et... les radiologues. Les moins bonnes notes sont attribuées par les biologistes (4,8) et les pharmaciens (4,6).

Leur jugement est motivé par plusieurs éléments qui peuvent affecter leur profession.

Pour 35% des professionnels, la question financière, avec la baisse du chiffre d'affaires et la hausse des charges, est le premier motif d'inquiétude. C'est particulièrement vrai pour les radiologues qui sont 70% à mettre en avant cette question. Le deuxième motif est celui du contexte professionnel avec 32% mais il affecte peu les radiologues (8%). Le troisième motif est fonction des conditions économiques avec 31% (voir ci-contre).

Pour les radiologues, les motifs d'inquiétudes sont:

- Les questions financières (70%)

Refaire la même carrière ?

Si c'était à refaire, un professionnel sur deux referait la même carrière. Verre à moitié plein ou à moitié vide, cela signifie aussi qu'un sur deux ne la referait pas. Trois professions se distinguent des autres en étant massivement prêtes à refaire le même parcours : les kinésithérapeutes (75%), les radiologues (71%) et les infirmiers (65%). Les pharmaciens se situent à l'autre bout de l'échelle avec 35% seulement qui seraient prêts à reprendre la même carrière.

Si 71% des radiologues seraient prêts à refaire leur carrière, ils ne seraient, en revanche, que 55% à recommander leur profession, en libéral, à un jeune. Mais, en moyenne, pour l'ensemble des professions interrogées, 35% seulement recommanderaient leur profession. Les pharmaciens et les biologistes sont encore une fois en queue de liste avec respectivement, 22% et 20%.

L'impact de la concurrence

Les professionnels ressentent différemment le caractère concurrentiel de certains vecteurs comme Internet, la médecine low-cost, l'automédication, la concurrence étrangère, les chaînes franchisées, ... Radiologues et kinésithérapeutes (à 70%) ne se sentent pas pénalisés par

¹ Source : Scan CMV Médiforce 2013

² L'Observatoire est piloté par CMV Médiforce, filiale du groupe BNP pour le financement des professionnels de santé

QUELLES SONT LES CRAINTES MAJEURES QUE VOUS REDOUTEZ POUR L'AVENIR DE VOTRE PROFESSION ?

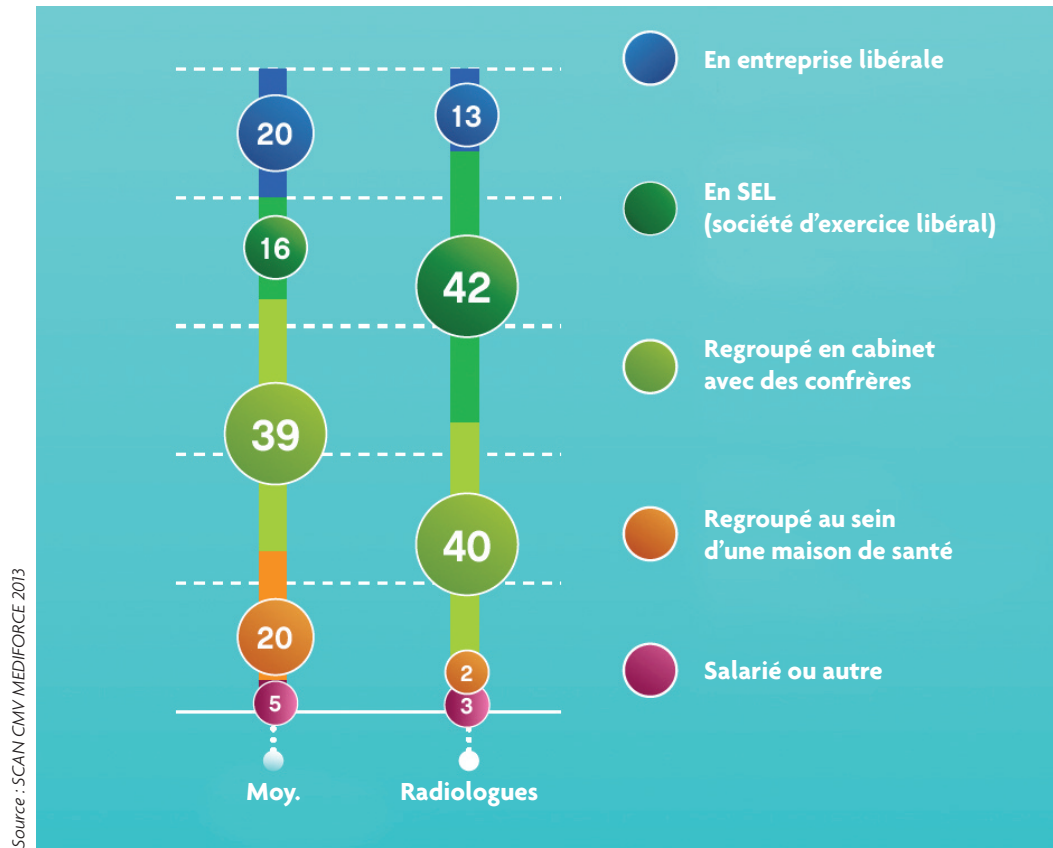
en %

	TOTAL	
Les finances	35	+ Radiologues (70 %) - Vétérinaires (18 %)
Baisse des revenus/du chiffre d'affaires	29	+ Radiologues (65 %) + Pharmaciens (50 %) - Vétérinaires (15 %)
Augmentation des charges	11	+ Chirugiens-dentistes (30 %) + Radiologues (20 %) - Pharmaciens (5 %) - Généralistes (3 %)
Le contexte professionnel (concurrence/achats de médicaments sur Internet...)	32	+ Biologistes (65 %) + Vétérinaires (60 %) - Généralistes (9 %) - Radiologues (8 %)
La réglementation (contraintes administratives/réglementaires)	20	+ Chirugiens-dentistes (38 %) + Généralistes (30 %) - Infirmiers (13 %) - Vétérinaires (12 %) - Pharmaciens (7 %)
Les conditions économiques (baisse des remboursements/déremboursements)	31	+ Kinésithérapeutes (47 %) + Vétérinaires (38 %) - Généralistes (14 %) - Biologistes (12 %)
La dévalorisation de la profession/la surcharge de travail	21	+ Généralistes (42 %) - Pharmaciens (12 %) - Kinésithérapeutes (12 %) - Radiologues (3 %)
La baisse du nombre de médecins/d'officines	23	+ Généralistes (50 %) + Radiologues (40 %) - Kinésithérapeutes (10 %)
Autre	6	
Je ne sais pas	1	

Source : SCAN CMV MEDIFORCE 2013

D'APRÈS VOUS, AUJOUR'HUI, EST-IL PRÉFÉRABLE D'EXERCER SA PROFESSION ... ?

en %



ces formes de concurrence. Inversement, les vétérinaires et les pharmaciens se considèrent victimes de ces concurrences, toutes les modalités les affectant.

Actuellement, la forme d'exercice qui a la préférence des professionnels est le cabinet à 39% pour l'ensemble alors que c'est la société d'exercice libéral pour les radiologues, suivi de très près par le cabinet (40%) (voir diagramme ci-dessus).

Mais, la concurrence pousse au regroupement. Dans ce cas, le statut le plus privilégié est celui du cabinet libéral à 63% pour l'ensemble des professions et à 67% pour les radiologues. Le regroupement dans une maison de santé vient ensuite à 23% pour l'ensemble alors que 33% des radiologues choisiront le statut de société.

La sécurité

Les professionnels ont le sentiment d'exercer en sécurité à 33% en permanence et à 57% la plupart du temps. Pour les

radiologues, les taux sont respectivement de 37% et 58%. Les pharmaciens font à peine exception avec 83% qui se sentent en sécurité (en permanence ou la plupart du temps). En revanche, ils sont 65% à disposer d'une alarme reliée à un commissariat ou à une société privée et 17% à avoir un autre système de sécurité. Les radiologues et les biologistes disposent eux aussi d'une alarme (52% et 50%).

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Pour près de la moitié des professionnels (49%), le revenu/chiffre d'affaires reste stable. Il est en hausse pour 13% alors que 38% le jugent en baisse. Plus des deux-tiers des radiologues (69%) suivis par les pharmaciens (58%) considèrent que leur revenu/chiffre d'affaires baisse ³. Seulement 28% des radiologues le considèrent stable et 3% en hausse. Sur cette question, les biologistes font aussi exception mais cette fois-ci parce qu'ils sont 38% à

³ La question ne distingue pas l'évolution du revenu et du chiffre d'affaires.



considérer que leur revenu/chiffre d'affaires augmente et 44% qu'il est stable.

Le nombre d'actes réalisés par les professionnels est jugé stable pour 46% d'entre eux. 22% réalisent moins d'actes et 32% en réalisent plus. 70% des radiologues réalisent de plus en plus d'actes, reflet d'une demande et d'indications toujours plus importantes mais aussi des premiers effets de

la démographie négative. Dans une moindre mesure, le même mouvement est enregistré par les médecins généralistes qui sont 45% à réaliser plus d'actes.

L'attitude des patients

L'attitude des patients, vue par les professionnels, semble évoluer avec la crise. Ainsi, 59% des professionnels considèrent que leurs patients repoussent certains soins ou traitements pour des raisons économiques et 21% qu'ils sont plus attentifs au coût des soins et essayent de négocier. 35% des radiologues considèrent que leurs patients repoussent des soins et que 25% essayent de négocier. Les pharmaciens sont 78% à considérer que leurs patients repoussent des soins et 20% qu'ils essayent de négocier.

Les besoins de trésorerie

Dans un contexte tendu, les besoins de trésorerie se font plus impératifs. Ainsi, 68% des professionnels peuvent avoir un besoins de trésorerie, au moins une fois dans l'année, et 34% plusieurs fois dans l'année. Seuls 15% des radiologues n'ont pas connu de besoin de trésorerie et 36% ont des besoins plusieurs fois dans l'année.

Ces besoins de trésorerie correspondent prioritairement au paiement des charges sociales (52%), puis ensuite des crédits (33%), et des achats d'équipement pour 30%. Pour les radiologues, les priorités sont les charges sociales (39%), l'investissement et le remplacement de matériel informatique (35% tous les deux), les remboursements différés par la CPAM (33%), enfin, payer les salaires ou rembourser les crédits (31%).

Motifs des besoins de trésorerie en %	Radiologues	Moyenne des professionnels
Pour payer les charges sociales	39	52
Pour remplacer un matériel médical obsolète	35	30
Pour remplacer un matériel informatique tombé en panne	35	18
A cause des remboursements d'honoraires versés en différé par la CPAM	33	21
Pour payer les crédits	31	33
Pour payer les salaires	31	11
Pour acheter des fournitures	20	19
Pour payer le loyer de votre local d'activité	14	13

Source/ SCAN CMV MEDIFORCE 2013

Les investissements

Les professionnels investissent en premier lieu dans l'achat ou la location de matériel informatique (81%), puis l'achat ou la location de matériel médical (76%). Viennent ensuite, mais moins pratiqués, l'achat ou la location d'un véhicule professionnel (44%), le rachat de patientèle (40%), l'achat d'un cabinet ou des travaux (37%), le rachat de parts (21%). 7% des professionnels indiquent n'avoir réalisé aucun de ces investissements.

C'est sans surprise que l'on constate que les radiologues sont 92% à avoir investi dans du matériel médical et 87% dans du matériel informatique. 80% ont également investi dans le rachat de parts et 65% dans leurs locaux. Les autres postes

concernent de plus faibles nombre de radiologues.

Pour 65% des professionnels, le matériel médical est conservé le plus longtemps possible (12% seulement des radiologues). 18% le

conservent le temps de l'amortissement (58% pour les radiologues). 16% le conservent jusqu'à l'apparition d'un matériel plus performant (28% pour les radiologues). Les biologistes ont des positions voisines de celles des radiologues.

puisque 88% prennent conseil auprès de leur expert-comptable (88%), 69% auprès de leur banquier et 66% auprès de leurs confrères.

Les investissements envisagés

La priorité va au matériel médical pour 51% des professionnels puis au matériel informatique (45%). Viennent ensuite, loin derrière, le véhicule professionnel (24% puis le cabinet (12%). Ce sont 85% des radiologues qui envisagent d'investir dans le matériel médical, 60% dans le matériel informatique, 17% dans un véhicule professionnel et 15% dans le cabinet. Le rachat de patientèle ne concerne que 5% des radiologues et 3% de l'ensemble des professions.

L'évolution des finances

Pour maintenir le bon état de marche de leurs cabinets, les radiologues sont 69% à investir autant ou plus qu'auparavant, de même, ils sont 72% à dépenser plus à court terme. En revanche, 58% épargnent moins et 53% placent moins qu'avant.

INTERNET

La connexion à Internet se fait pour 80% des professionnels par un ordinateur fixe, pour 37% par un portable, pour 23% depuis un smartphone et pour 11% depuis une tablette. Pour les radiologues, les pourcentages sont de 97% pour l'ordinateur fixe, de 23% pour le portable, 35% depuis un smartphone et 18% depuis une tablette.

L'ordinateur portable est plutôt l'apanage des professions plus mobiles comme les infirmiers qui sont 52% à l'utiliser mais aussi, curieusement, des biologistes (55%). Les radiologues sont des adeptes des smartphones mais moins que les kinésithérapeutes (37%).

“Ce sont 85% des radiologues qui envisagent d'investir dans le matériel médical, 60% dans le matériel informatique.”

Conseils pour l'investissement

C'est auprès de leur expert-comptable (à 82%) et ensuite auprès des banques et de leurs confrères (74% et 73%) que les professionnels prennent conseils pour leurs investissements. Les radiologues s'adressent aux mêmes conseils mais dans des proportions un peu différentes

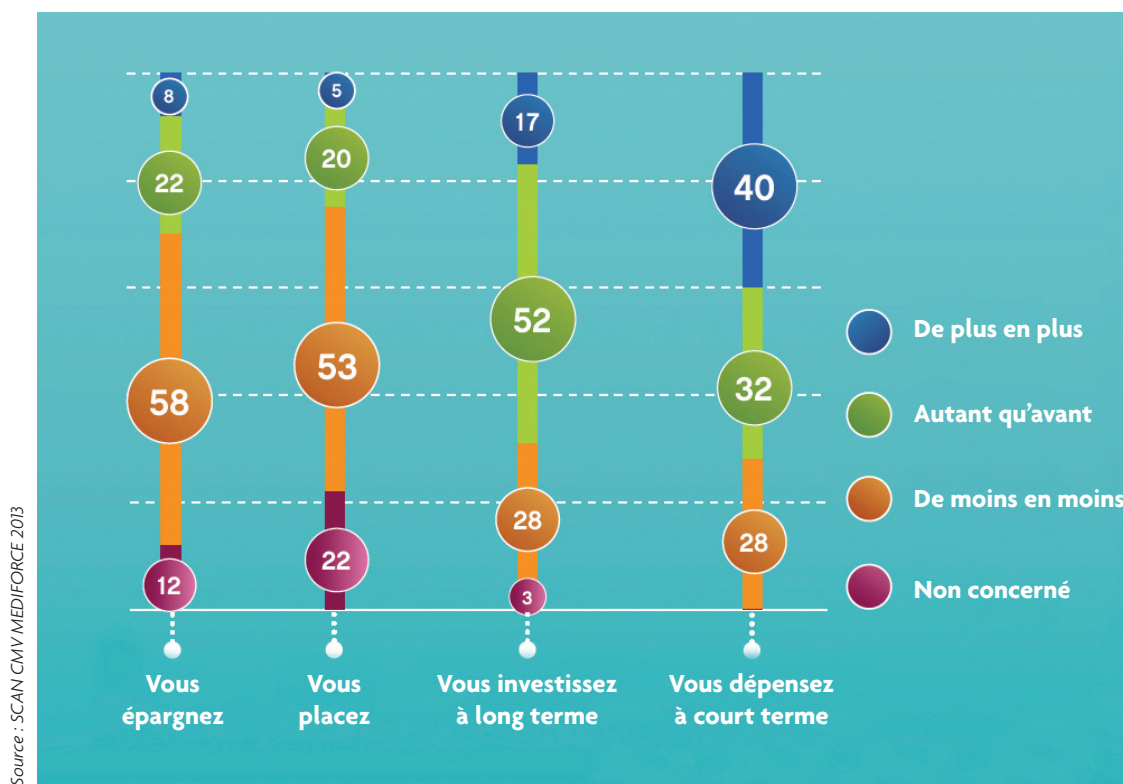
QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS QUE VOUS RÉALISEREZ DANS LES DEUX PROCHAINES ANNÉES ?

En %	Achat/Location matériel médical	Achat/Location matériel informatique	Achat/Location d'un véhicule professionnel	Achat d'un cabinet/local/réalisation travaux	Rachat de parts	Rachat de patientèle	Aucun investissement
Radiologues	85	60	17	15	18	5	7
Moyenne des professionnels	51	45	24	12	4	3	21

Source / SCAN CMV MEDIFORCE 2013

ÉVOLUTION DES FINANCES PROFESSIONNELLES POUR LES RADIOLOGUES

en %



Les radiologues sur Internet

98% des radiologues se connectent une ou plusieurs fois par jour sur Internet.

Google est le premier site visité (43%) viennent ensuite : Pubmed, Imaios, et la FNMR.

20% des radiologues ont créé leur propre site.

Les sites Internet visités

Les sites les plus visités, par 83% des professionnels sont les sites d'informations professionnelles ou d'actualités (quotidiendumédecin) ou grand public (de type doctissimo). Un professionnel sur deux fréquente les sites de formation professionnelle. L'e-commerce attire 39% d'entre eux. Un tiers consulte les sites des syndicats médicaux, et 19% les réseaux sociaux dédiés aux professionnels de santé. Les radiologues et les biologistes se distinguent pour ce qui est de la consultation des sites syndicaux puisque les premiers sont 48% et les seconds 70%.

Les achats sur Internet

La moitié des professionnels a acheté du petit matériel sur internet, 5% du gros matériel et 46% n'ont pas eu recours à ce média. La plupart des professionnels ont un comportement proche de la moyenne en matière d'achat sur internet. Seuls les pharmaciens et les kinésithérapeutes s'en distinguent. Les pharmaciens parce que 75% n'ont jamais acheté sur Internet. Inversement, les kinésithérapeutes sont 68% à avoir déjà acheté du petit matériel.

50% des radiologues ont acheté du petit matériel et 2% du gros matériel.

L'achat sur Internet va encore progresser puisque 58% des professionnels envisage d'acheter du petit matériel (67% pour les radiologues), et 8% du gros matériel (3% pour les radiologues).

L'enquête 2013 réalisée par l'observatoire des professionnels de santé de Scan CMV Médiforce est la deuxième. Elle révèle une perception de la situation présente moins positive que l'année précédente et une anticipation peu confiante de l'avenir. Cependant, les disparités, et le degré de confiance en l'avenir, sont forts entre les professions avec des biologistes très pessimistes et des infirmiers s'affirmant plus optimistes que la moyenne. ■

Comment demander une dérogation aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées ?¹

Rappelons tout d'abord que tous les cabinets médicaux créés **avant le 1^{er} janvier 2007** doivent répondre aux normes d'accessibilité **avant le 1^{er} janvier 2015**. Pour une grande majorité des cabinets qui ne sont pas aux normes, cela pose de grandes difficultés, tant financières que techniques. Une dérogation doit ainsi pouvoir être accordée pour tous les médecins dans l'impossibilité d'aménager leurs locaux.

Pour les cabinets médicaux existants, les dérogations sont accordées par le **Préfet sur avis conforme de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité**.

Quels sont les motifs de dérogation ?

La loi a prévu trois motifs de dérogations :

- Impossibilité technique liée à l'environnement ou à la structure du bâtiment ;
- Préservation du patrimoine architectural ;
- Disproportion manifeste entre la mise en accessibilité et ses conséquences.

Ces disproportions manifestes entre les améliorations apportées et leurs conséquences doivent notamment faire ressortir que cela entraîne :

- Un impact économique tel, par rapport aux coûts des travaux, qu'il pourrait entraîner le déménagement de l'activité, une réduction importante de celle-ci et de son intérêt économique, voire la fermeture du cabinet.
- Une réduction significative de l'espace dédié à l'activité du cabinet, du fait de l'encombrement des aménagements requis et de l'impossibilité d'étendre la surface occupée.

Ces éléments sont appréciés au cas par cas. Le médecin devra fournir à l'appui de sa demande de dérogation toutes les pièces nécessaires à l'appréciation de la situation financière du cabinet.

Lorsque la structure exerce une mission de service public (maison médicale de garde, centre de santé par exemple), les demandes de dérogation doivent obligatoirement être accompagnées de mesure de substitution.

Dans les autres cas, les mesures de substitution ne sont pas obligatoires, mais peuvent permettre d'appuyer la demande de dérogation auprès du Préfet.

Toutes les demandes de dérogations aux règles d'accessibilité sont pérennes (car attachées au local et non au professionnel).

Quelle est la procédure de demande de dérogation ?

1^{ère} étape : Remplir un formulaire CERFA

Les demandes de dérogation, les demandes d'application des normes techniques spécifiques en cas de présence d'éléments participant à la solidité du bâtiment et les demandes d'autorisation pour réaliser des travaux dans un établissement existant se font par l'intermédiaire d'un formulaire Cerfa :

- le formulaire Cerfa n°13824 intitulé « Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public » lorsque les travaux ne sont pas soumis à permis de construire.
- sinon le dossier spécifique à joindre à une demande de permis de construire.

Formulaires à télécharger sur le site :

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

2^{ème} étape : Déposer le formulaire en mairie

Le formulaire renseigné doit être déposé au secrétariat de la mairie où est implanté le local du professionnel de santé.

La direction départementale des territoires et de la mer est disponible pour tout conseil réglementaire ou technique, notamment pour indiquer les informations précises souhaitées par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (qui examine toutes les demandes d'autorisation de travaux et toutes les demandes de dérogation).

Pour de plus amples renseignements, notamment techniques, sur la mise aux normes des cabinets médicaux, vous pouvez consulter le guide « les locaux des professionnels de santé : réussir l'accessibilité »,

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Reussir_accessibilite.pdf

Par ailleurs très prochainement, la CSMF mettra en ligne sur son site une solution logicielle permettant à tout médecin de faire le bilan d'accessibilité de son local à des conditions financières avantageuses. Une information sera diffusée lors de sa mise en ligne. ■

¹ Article publié avec l'aimable autorisation du service juridique de la CSMF.

Injecteur automatique unique pour scanner

CT Exprès™ 3D

Le seul injecteur à 3 voies sans seringue pour une productivité optimale



Sécurité

- **Unidirectionnel**, éliminant tout risque de rétrocontamination et contamination croisée.
- Détecteur d'air sur la ligne Patient.
- Détection d'occlusion.
- Set patient à usage unique.
- Ringage automatique des axes veineux à la fin de chaque injection.
- Bolus pulsé pour optimiser la quantité de PtC injectée.
- Asepsie renforcée, pas de transfert de PtC (injection directe à partir du flacon de PtC).



Simplicité

- **Prêt en quelques secondes.**
- Verrouillage et purge automatiques de la ligne patient.
- Manipulations simplifiées, sans seringue, injection à partir de tous types de flacons de PtC.
- 3^{ème} voie pour le NaCl toujours disponible.



Rapidité

- **2 voies d'injection** pour 2 patients consécutifs + 1 voie NaCl disponible à tout moment.
- Changement en un seul clic: pas de transfert du PtC du flacon à la seringue.
- Interface utilisateur ergonomique.
- Non captif, compatible tous types de PtC (flacons verre, plastique et poches, de 50 à 200 ml).



Pr Norbert VASILE (1938-2013)

Norbert VASILE nous a quittés. La maladie l'a emporté après un combat qu'il a mené avec courage. Ainsi arraché à notre affection Norbert n'est plus.

J'ai connu Norbert à l'hôpital Henri Mondor ; hôpital dont il était le chef du service d'imagerie. Mon premier souvenir est en relation avec sa dextérité lors de la pratique de la coronarographie, à peine commencée déjà finie avec une compétence appréciée dans le milieu cardiologique.

Enseignant de grande qualité, il savait motiver ses élèves et leur montrer le devenir de notre spécialité. Petit à petit, découvrant un homme de grande qualité humaine, nous sommes devenus amis.

Lorsque nous nous parlions, les sujets évoqués concernaient certes l'imagerie mais surtout ses passions essentiellement axées sur l'art et la peinture en particulier.

Ta joie, ta bonne humeur et ton analyse perspicace vont me manquer Norbert.

Je pense également dans ces moments douloureux à Monique, son épouse, Manuela, sa fille, et son fils Sébastien.

Merci pour tout ce que tu nous as apporté.

Docteur Jacques NINEY - *Président*

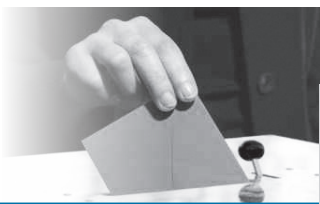
Dr Alain VELUT

Nous venons d'apprendre le décès, le 16 novembre 2012, du **Docteur Alain VELUT**, à l'âge de 70 ans. Il était médecin radiologue retraité à NANCY (54). A sa famille et à ses proches, nous adressons nos confraternelles condoléances.

Dr Patrick DIEPPEDALLE

Nous venons d'apprendre le décès, le 1^{er} décembre 2012, du **Docteur Patrick DIEPPEDALLE**, à l'âge de 66 ans. Il était médecin radiologue à Maromme (76). Ses anciens associés et ses collaborateurs reconnaissent son humanité, sa gentillesse et sa rigueur dans son travail. A sa famille et à ses proches, nous adressons nos confraternelles condoléances.

Vie fédérale



UNION RÉGIONALE CENTRE

L'Union régionale du Centre a procédé à l'élection de ses administrateurs auprès de la FNMR le 19 janvier 2013

Administrateurs titulaires :

Dr Eric MADEUF (Montargis-45)
Dr Didier STROHL (Selles-sur-Cher-41)

Administrateurs suppléants :

Dr Bernard SORIN (Tours-37)
Dr Philippe MOYSAN (Saint-Doulchard-18)
Dr Patrick PETIT (Chartres-28)

PYRÉNÉES ORIENTALES

Suite aux élections du syndicat des Pyrénées Orientales du 29 janvier 2013, la composition du Bureau est la suivante :

Président :
Vice-Président :
Secrétaire général :
Secrétaire adjoint :
Trésorier :
Trésorier adjoint :

Dr Paul-Marie BLAYAC (Perpignan)
Dr Alvia LESNIK (Perpignan)
Dr Marc BRIHAT (Rivesaltes)
Dr Pierre MAQUIN (Perpignan)
Dr François PEY (Céret)
Dr Guy Louis BOBO (Prades)

Dernière ligne droite pour le DPC

L'OGDPC est constitué et opérationnel depuis la fin 2012 et a enregistré positivement les structures de formation qui avaient déjà été agréées par l'OGC ou le FAF ou la HAS. Ainsi, pour la radiologie, FORCOMED et CEPPIM ont été agréés.

La Commission Scientifique Indépendante (CSI) est enfin constituée (17 membres spécialistes et 17 membres généralistes). Tous les organismes de formation, futurs ODPC, devront redéposer des dossiers pour la fin juin pour une dernière évaluation, par cette CSI qui les validera définitivement au vu de cette appréciation.

La Haute Autorité de Santé a validé, le 19 janvier dernier, la liste des méthodes et modalités de DPC, élaborée en collaboration avec la Fédération des Spécialités Médicales (FSM) le Collège de la Médecine Générale (CMG).

Cette liste précise les exigences méthodologiques portant sur les programmes, les supports utilisés, les intervenants et la traçabilité de l'engagement des professionnels. Rapidement, des fiches techniques décrivant les différentes méthodes retenues seront publiées.

Ces méthodes et modalités devront être utilisées par les organismes de DPC pour l'élaboration de leurs programmes adaptés aux objectifs d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi qu'à l'exercice des professionnels concernés.

Les médecins auront trois possibilités :

- participer à un programme de DPC proposé par des organismes de DPC (ODPC) de leur choix enregistrés auprès de l'organisme gestionnaire et évalués positivement par la commission scientifique compétente.
- obtenir un Diplôme Universitaire (DU) ou Diplôme Inter-Universitaire (DIU) évalué favorablement par la commission scientifique compétente
- participer en qualité de formateur à un programme de DPC.

Les manipulateurs devront, eux, suivre une formation par an. Les méthodes seront complétées par des modalités pratiques de mise en œuvre.

L'équipe de FORCOMED est mobilisée pour mettre en place des programmes pour la radiologie.

Le numéro d'avril de la revue du Médecin Radiologue reviendra plus largement sur le DPC avec un dossier spécial. ■



- Pochettes pour Radiographies
- Chemises pour Echographies
- Chemises porte CD (Scanner/IRM)
- Sacs Plastique Personnalisés
- Sachets Plastique Transparent

et aussi...

Cavaliers - Papier en-tête
Cartes de rendez-vous
Cahiers de rendez-vous ...



LIVRAISON IMMÉDIATE - *Produits standards*
LIVRAISON SOUS 10 JOURS - *Produits personnalisés*

POCHETTE MÉDICALE DE FRANCE

PMFr - Génébault - B.P. 13 - 42153 RIORGES

Tél. 04 77 72 21 24 - Fax 04 77 70 55 39 - E-mail : pmfr@wanadoo.fr



CESSIONS ASSOCIATIONS

Offres

10209 13 – La Ciotat – St Cyr-sur-Mer (13-83), groupe 3 radiol. en SELARL cherc. remplaçant en vue d'une prochaine intégration. Accès scanner et IRM. Compétence en imagerie ostéo-articulaire diagnostique et interventionnelle souhaitée.

> Contact : Mme BOSELLI

Tél. : 04.94.32.31.35.

Email : cimgolfe@free.fr

10210 22 – Saint-Brieuc, SELARL (3 radiol) cherche associé(e), 2 sites (cabinet de ville + clinique). Importante activité, plateau technique complet.

> Tél. : 02.96.33.73.00.

10211 26 – Montélimar SELARL, 8 radiol., cause retraite, cherc. successeur, activ. cab. (3 sites), clinique avec plateau technique complet, TDM et IRM.

> Tél. : 06.66.98.25.88.

Email : dom.desmaz@orange.fr

10212 33 – Bordeaux CUB, cause retraite, groupe 8 radiol., SCM, cab., clinique accès TDM-IRM, rech. assoc. temps plein, radio/mammo., num., echo/doppler, RIS ; ostéoarti., gyné., mammo., écho, vacs. IRM/TDM, remplacements avec asso. Rapide.

> Tél. : 05.57.54.24.83.

Email : ndumont33@yahoo.fr

10213 33 – Bordeaux et Pessac, SCM 4 radiol., 2 cab., accès scanner et IRM, cause retraite volontaire, recherc. successeur.

> Envoyer cv par mail :

cab.pessac@wanadoo.fr

Tél. : 05.57.26.27.01.

10214 33 – Bordeaux et Pessac, SCM 4 radio., 2 cab. RX, écho., doppler, seno., recherc. radiol. pour remplacements du

1^{er} au 6/07/13 et du 21 au 31/08/13.

> Envoyer cv par mail :

cab.pessac@wanadoo.fr

Tél. : 05.57.26.27.01.

10215 34 – La Grande Motte (Hérault), cède cab. radio. indépendant, entièrement équipé : salle télécommandé, salle ostéo., mammo., écho., numérisé, archivage. Peut exercer 2 radiol.

> Tél. : 06.11.48.12.22.

Email : sophie@sellam.fr

10216 47 – Proche Bordeaux, cède cab. radiol., accès scan. et IRM, plateau technique complet. Locaux spacieux, avec parking. Possibilité logement et d'acquérir les locaux, convient à 2 radiol.

> Tél. : 06.64.63.78.78.

10217 67 – Ingwiller, cause retraite fin 2013, cherc. succ. , activ. libéral., radio. conventionnelle, séno. numer. (dépistage), écho., doppler, panoramique dentaire, ostéodensitométrie dans structure hospital. privée. Activité partagée entre 2 radiol. Vacs. scan. et IRM dans CH public voisin, pas d'astreinte.

> Tél. : 06.84.80.64.34.

Email : mm.haller@evc.net

10218 69 – Lyon intra-muros, SELARL 2 radiol. cherc. assoc. cab. (plateau technique complet renouvelé en 2012), vacs. scan. et IRM, avec ou sans apport.

> Ecrire : Dr Georges AUBERSON –

Imagerie du Mail SELARL –
69004 LYON

Tél. : 06.16.71.94.13.

10219 76 – Rouen et banlieue nord, cause retraite, cède parts, groupe 9 radiol., 2 clin., scan., IRM, 4 cab. et 2 scan. partagés. Equip. récent avec capteurs plans, conebeam, mammo. num. plein champ. Activité ostéo-

articulaire, thorac., sérol. et interventionnelle non vasculaire.

> Email : michel.rogler@laposte.net

10220 16 – Paris intra-muros, vente cab., recherc. urgent radiol. pour secteur II.
> Tél. : 01.46.47.42.20/06.87.88.68.34.

10221 83 – Toulon, cède parts dans cab. radio. (2) et accès scan. et IRM.

> Tél. : 06.73.48.71.13.

10222 84 – Région Sud-Est, Cavaillon, cause retraite cherc. successeur associé(e). Radio conv (4 sites) + TDM + IRM. Expansion possible, 6 praticiens tps plein, 4 jrs par semaine.

> Contact : Dr Pierre BRUN

Tél. : 06.80.13.70.38.

Email : brunpie@wanadoo.fr

10223 92 – Boulogne Billancourt, cab. radiol. conventionnelle, cherc. remplaçant sect II en vue d'une prochaine assoc., compétence multi discipl.

> Contact : Dr Claude BOUKOBZA

Tél. : 01.41.41.97.74.

Email : claudebukobza@orange.fr

Le Médecin
Radiologue
de France

Directeur de la Publication : Dr Jacques NINEY
Rédacteur en chef : Dr Robert LAVAYSSIERE
Secrétaire de rédaction : Wilfrid VINCENT

Edition • Secrétariat • Publicité Rédaction • Petites Annonces

EDIRADIO - S.A.S. au capital de 40 000 €
Téléphone : 01 53 59 34 01 • Télécopie : 01 45 51 83 15
www.fnmr.org • E-mail : info@fnmr.org
168 A, rue de Grenelle 75007 Paris

Président : Dr Jacques NINEY
Responsables de la publicité :
Dr Saranda HABER et Dr Eric CHAVIGNY
Conception maquette : Sylvie FONTLUPT
Maquettiste : Marc LE BIHAN
Photos : Fotolia.com

ALBEDIA IMPRIMEURS

137 avenue de Conthe • B. P. 90449 • 15004 Aurillac cedex

Une enveloppe timbrée est exigée
pour toute réponse à une petite annonce,
ceci pour la réexpédition au destinataire. Merci